

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JUIN 2015

Absents : Mmes Allain-Delfosse et Gallucio.

PLAN DE RELANCE DU CONSEIL GENERAL

Le Maire ouvre la séance en informant le Conseil Municipal des subventions obtenues par le Département lors de la conférence territoriale qui a précédé la réunion.

Rappel : dans le cadre du plan de relance du Département, la Commune a déposé en urgence une demande de subvention pour des travaux sur les voiries communales des Liorats (haut et bas) et du Buya (haut). Les travaux sont estimés à 60.005 € H.T. et peuvent prétendre à une subvention de 45 % majoré de 10 % dans le cadre du plan de relance.

Rectificatif : ces travaux de voirie n'ont pas été retenus en totalité par le Département. Conformément au règlement, les dépenses affectées au réseau d'assainissement ont été exclues du champ d'éligibilité pour 17.200 €. La subvention s'élèvera par conséquent à 42.805 € x 55 % = 23.542 €. (L'autre dossier de 120.000 € concerne le projet de requalification du cœur des Blais en instance auprès du Département).

CONVENTION COMMUNE-SFR

Une convention lie la Commune à SFR pour l'installation du relais SFR sur la route forestière qui prend fin le 2 juin 2016 (durée : 12 ans).

Le loyer annuel perçu par la commune est de 4.050 €.

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention pour une même durée de 12 ans avec un loyer annuel revalorisé à 4.200 € (ce loyer fera l'objet d'une révision annuelle).

ADHESION AU SERVICE COMMUNAUTAIRE POUR L'INSTRUCTION DES ACTES ET AUTORISATIONS D'URBANISME

Il est mis fin au 1^{er} juillet 2015 à la disposition des services de l'Etat aux communes pour l'instruction des autorisations liées au droit des sols.

La CCPMVV va créer un service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme auquel le Conseil Municipal accepte l'adhésion.

Coût du service : adhésion annuelle sur la base de 0.90 € par habitant puis facturation par acte instruit (environ 120 € pour un permis de construire, 144 € pour un permis d'aménager et 84 € pour une déclaration préalable).

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le Conseil Municipal valide les propositions de la commission des affaires scolaires applicables à la prochaine rentrée, à savoir :

- Création d'un cinquième groupe pour alléger les 4 existants animé par Bernard Beauché (théâtre) et Françoise Carrier et Josette Vial (2 anciennes institutrices habitant la commune) qui représenteront l'association « Lire et faire lire ».
- Possibilité de création d'un sixième groupe.

Le Maire informe que la commune a résilié la convention signée avec le Centre Musicaux Ruraux à compter de la rentrée scolaire de septembre mais conserve Angeline Mère pour assurer l'intervention musique au profit des 3 cycles pendant le temps scolaire. (Economie réalisée : environ 1000 €

STAGIAIRE AFFECTE AU SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal accepte de verser une indemnité forfaitaire de 500 € au stagiaire qui a effectué 8 semaines de stage à temps complet au sein du service technique dans le cadre de son cursus scolaire.

PROJET DE COMMERCE

L'étude avance.

Prochaine mission : appel à candidatures et à projets pour la gestion du local avec l'aide de la Chambre de Commerce lors du choix du candidat.

QUESTIONS DIVERSES

Jobs d'été

Il est prévu de recruter des jeunes à raison d'une semaine chacun pour renforcer le service technique.

Priorité sera donnée aux jeunes qui n'ont jamais été recrutés pour un job d'été.

Revalorisation indiciaire des agents

Erratum : la revalorisation indiciaire appliquée pour les 2 agents affectés à l'école et à la cantine a été de 5 % et non 3 % comme annoncé par erreur lors du Conseil du 12/05/2015.

Haut débit Internet

L'ensemble de la Commune est aujourd'hui desservi par le 20 Mo.

Plan Communal de Sauvegarde

L'élaboration du P.C.S. avance dans les délais annoncés.

Prochaine étape : courant septembre pour validation du document qui a fait l'objet d'une réunion de travail le 17 juin 2015.

Trail des Passerelles

Une réunion d'information et de préparation sera organisée par Cédric Paulin. Seront invités les associations communales et la population.

Déplacement de la croix située aux Blais

La croix bleue située aux Blais va être repeinte et installée au cimetière à proximité de la statue du Père Eymard.

Chantier d'insertion

Un chantier d'insertion a été commandé pour nettoyer l'espace situé entre le mur de soutènement de la RD 529 et le cimetière.

Transport à la piscine de La Motte-Saint-Martin

Cette année encore un transport à la piscine de La Motte-Saint-Martin sera organisé durant le mois de juillet.

Les modalités seront fixées prochainement.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Pas de modifications dans l'immédiat.

La Mairie ne fermera pas cet été mais des horaires aménagés seront mis en place et communiqués au public.

Journée de l'Eau

Une soirée ouverte à tous sur le thème de l'Eau aura lieu le 25 juin 2015 à partir de 16 h 30 à l'école (visite de la station d'épuration et du captage de la Dhuy au programme)

La parole aux élus

- Ne pas trop tarder pour l'installation d'un barbecue collectif au stade (l'été approche).
- Prévoir l'insonorisation du local sous la Mairie (utilisé par les associations pour des réunions)
- Prévoir le gravillonnage des chemins communaux plus tôt que l'année dernière.

La parole au public

- Sont évoqués les jobs d'été et une demande de contrat à durée déterminée pour le ou les mois d'été. Une réponse sera communiquée sous huitaine.
- Il est demandé à la Municipalité de communiquer et d'informer la population sur les actions et les travaux de la Communauté de Communes. Le site internet de la Mairie fera l'objet très prochainement d'une rubrique spécifique.
- Il est demandé s'il existe des modalités d'utilisation du minibus par la population. Malgré un accord de principe du Maire, il faut réfléchir sur la faisabilité ou non et sur un règlement.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 9 septembre 2015 à 20 h.